

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 18 janvier 2016 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :
MME M. Claude Breault, maire
Nicole Beaulieu, conseillère # 3
Nadia Sheink, conseillère # 5
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
Roger Dubé, conseiller # 4
Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

01-16 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 34.1 Constat
- 34.2 Pacte rural
- 34.3 Bibliothèque
- 34.4 CPTAQ
- 34.5 Pompiers

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 décembre 2015
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 19 h 30
- 5. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 20 h
- 6. Comptes
- 7. Correspondance
- 8. Comptes incompressibles
- 9. Versement OMH
- 10. Liste des pompiers 2016
- 11. CRSBP - Cotisation annuelle - Bibliothèque publique
- 12. Quote-part 2016 – MRC Témiscouata
- 13. Transport adapté et collectif Roulami Quote-part 2016 et Budget 2016
- 14. Envoi des comptes de taxes
- 15. Comité consultatif d'urbanisme
- 16. Demande de subvention – Entretien du réseau routier municipal
- 17. Programme taxe d'essence – Plan d'intervention, ...
- 18. Ponts sur le réseau routier municipal
- 19. Félicitations – Association pour l'ensemencement
- 20. Renouvellement adhésion ADMQ
- 21. Abat-poussière
- 22. Chemin du rang Bédard
- 23. Chemin de St-Rémi
- 24. Radio-Canada
- 25. Borne fontaine
- 26. Demande Centre intégré de santé et de services sociaux
- 27. Projet étudiant
- 28. Manifeste pour la langue française
- 29. Quillethon
- 30. Félicitations – Écoles
- 31. Monts Notre-Dame
- 32. Zumba
- 33. Entreprise Camille Ouellet - Débitmètre
- Affaires nouvelles
- Période de questions
- 34. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02-16 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2015

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 7 décembre 2015 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

3-16 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2015 À 19 H 30

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2015 à 19 h 30 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

04-16 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2015 À 20 H

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2015 à 20 h tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

05-16 6. COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

| Employés | Total employés | 28 329.22 \$ |
|-------------------------------------|---|---------------------|
| Chèque # 11410 à # 11449 | Chèques de la liste des comptes du 07 décembre 2015 | |
| Chèque # 11461 à # 11475 | Chèques de la liste des comptes du 16 décembre 2015 | |
| Chèque # 11450 MRC Témiscouata | Carte de membres Tourisme Témiscouata | 143.72 |
| Chèque # 11451 Fabrique L.D.A | Résolution 342-15 Feuillet paroissial | 100.00 |
| Chèque # 11452 Bibliothèque munic. | Résolution 343-15 Don comité éveil à la lecture | 100.00 |
| Chèque # 11453 Hydro-Québec | Électricité (3/10) | 1206.13 |
| Chèque # 11454 Shaw Direct | Câble Chalet | 65.51 |
| Chèque # 11455 Dery télécom | Téléphone(5) | 267.08 |
| Chèque # 11456 Postes Canada | Résolution 329-15 Achat 2500 timbres | 2443.22 |
| Chèque # 11457 Munic. L.D.A | Poste Canada, téléphone chalet, jardinières | 148.35 |
| Chèque # 11458 RSVVP | Annonce chalets site internet 6 mois | 68.93 |
| Chèque # 11459 Lisette Côté | Conciergerie décembre (73, Principale) | 183.33 |
| Chèque # 11460 Micheline Rodrigue | Conciergerie décembre (75, Principale) + 2 décès | 735.00 |
| Chèque # 11476 Hydro-Québec | Électricité (7/10) | 2175.78 |
| Chèque # 11477 Dery télécom | Téléphone(5) | 269.80 |
| Chèque # 11478 Annulé | **** | *** |
| Chèque # 11479 Revenu Québec | Remises décembre 2015 (emp) | 2128.06 |
| Chèque # 11480 Revenu Canada | Remises décembre 2015 (emp) | 251.96 |
| Chèque # 11481 Marie Noëlle Leclerc | Réso 331-15 Entretien Parc Natur'Ailes (24 jours) | 77.52 |
| Chèque # 11482 Shaw Direct | Câble Chalet | 65.51 |
| Chèque # 11483 Hydro-Québec | Électricité (3/11) | 574.86 |
| Chèque # 11484 Corbin Chantal | Remboursement assurance (Réso 332-15) | 354.25 |
| AccèsD 08-12-2015 -Visa | Papeterie – Bureau en gros | 62.22 |
| | Total | 11 421.33 \$ |

COMPTES À PAYER

| | | |
|----------------------|--|--------|
| 1. Alcide Ouellet | Moteur, essuie-glace | 361.16 |
| 2. Apsam | Formation espace clos (Doris) – Réso 231-15 | 218.31 |
| 3. Aéro feu | Vérifications et réparations appareils respiratoires | 769.87 |
| 4. Beaulieu Berthier | Déplacements patrouille et réseau | 299.04 |
| 5. Biologie | Analyses des eaux | 578.59 |
| 6. CDC Hydraulique | « Fitting », Charge | 586.19 |

| | | |
|-------------------------------------|---|----------------------------|
| 7. Crevier Lubrifiant | Huile 15w-40 | 867.03 |
| 8. Dubé Guillaume | Surveillance routière | 37.41 |
| 9. École nationale des pompiers | Examen théorique MDO, examen PI-SII | 720.00 |
| 10. Entreprises Bouchet et Santerre | Collets, prestone, globe | 39.11 |
| 11. Fédération Québécoise | Messagerie | 13.44 |
| 12. Garage Éric Rioux | Essuie-glace | 21.83 |
| 13. Les services Kopilab | Encre | 118.42 |
| 14. Livre-tout | Livraison pièce voirie | 9.79 |
| 15. Métal A.P | Chaîne, mèches.. | 416.36 |
| 16. Nettoyeur Christine | Service décembre | 68.99 |
| 17. Pétroles JMB | Diesel 4119.8 à 8850 \$ (22-12-2015) | 4192.01 |
| 18. Pièces d'autos Rimouski | Courroies, balai-essuie-glace | 217.17 |
| 19. Samson électrique | Rép. éclairage des rues, vérif. pompe, travaux garage | 1275.41 |
| 20. Sani Express | Fini-plancher, papier hyg., lave-vitre | 291.94 |
| 21. Scie mécanique L. Ouellet | Câble | 14.08 |
| 22. Surplus général Tardif | Bolts | 13.69 |
| TOTAL COMPTES À PAYER | | <u>11 129.84 \$</u> |

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

7. CORRESPONDANCE

1. Reçu du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire une lettre concernant le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales et un dépôt de 500 \$ le 16-12-2016 pour aider les municipalités pour l'implantation du programme.
2. Reçu par dépôt un montant de 6 744 \$ le 23 novembre comme bonification des compensations tenant lieu de taxes.
3. Reçu par dépôt le 25 novembre 2015 10 000 \$ pour le réseau routier local (subvention du député).
4. Lettres de Desjardins nous informant que les frais fixes mensuels seront de 110 \$ et nous informant aussi du regroupement de la Caisse des Trois-Lacs, celle de la Vallée-des-Lacs et celle de Cabano qui à compter du 1^{er} janvier 2016 deviendra la nouvelle Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata.
5. Reçu de la Corporation de l'industrie touristique du Québec le résultat de la classification du Parc Natur'Ailes – 3 étoiles.
6. Reçu accusé réception du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire du relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires.
7. Reçu de la MRC la copie du projet de règlement 02-10-21 modifiant le schéma d'aménagement (concernant les élevages porcin rustique et biologique) ainsi que le projet de règlement de contrôle intérimaire 01-07-04 modifiant ce règlement sur les fortes charges d'odeur.
8. Le ministère du développement durable, de l'environnement, ... nous écrit qu'il a pris connaissance de notre résolution 77-15 de mars 2015 concernant l'élargissement de la consigne au Québec et qu'avec Recyc-Québec ils ont mandaté le Centre de recherche en économie de l'environnement, ... pour réaliser une étude sur la récupération des contenants de boissons au Québec.
9. Documents de la MRC - Les membres de Tourisme Témiscouata, une pochette sur le Maillon, ainsi qu'un document sur le CRE.
10. La MMQ nous envoie le calendrier des formations 2016 en urbanisme, sécurité incendie, ...
11. La FQM nous informe que 2 formations en ligne sont disponibles sur la Gestion de l'amiante et une liée au SIMDUT 2015.
12. Les Cuisines collectives du Haut Pays vous remercient de notre contribution à leurs activités et nous souhaitent une Bonne et heureuse année 2016.
13. Communique qu'avec Constats Express les citoyens des MRC de Rivière du-Loup et Témiscouata peuvent payer leurs constats d'infraction par carte de crédit sur le site de la Ville de Rivière-du-Loup.
14. Reçu par fax le 23 décembre le Curriculum Vitae de M. Maxime Flabotte de Trinité-des-Monts comme chauffeur.
15. Me Jean Pierre Chamberland nous envoie son bulletin – Au fait du droit municipal de décembre 2015 sur les pouvoirs de visite et d'inspection du fonctionnaire municipal et sur la circulation de camions lourds et poussière.
16. Reçu de la MRC, le 15 janvier, une lettre et le nouveau formulaire pour le Programme RénoRégion nous informant que le budget n'est que de 77 000 \$ donc environ 6 projets pour l'année. Que M. Denis Bergeron sera l'inspecteur accrédité de la MRC mais qu'il n'est pas employé de la MRC et qu'il n'a pas de bureau à la MRC. Pour le rejoindre 418-894-0254.
17. Reçu de Servitech un tableau sommaire des réponses à 8 demandes de révision pour le rôle 2015-2016-2017. 3 demandes ont obtenu une modification à la baisse de la valeur au rôle.

06-16 8. COMPTES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les comptes ci-après décrits lors de la réception des factures et ce, en autant qu'il y ait pour cette fin des crédits suffisants et qu'une telle autorisation ne peut être accordée si elle engage le crédit de la municipalité pour une période s'étendant au-delà de l'exercice en cours (2016) soit par chèque, par dépôt direct ou par prélèvement.

Comptes incompressibles payables: Rémunérations, allocations de dépenses, cotisations employeur, frais de postes, téléphone, électricité, assurances, immatriculations, contrat de conciergerie, achats divers inférieur à 100 \$ (café, biscuits,...), traitement et achats Visa, adhésion camping Québec, intérêts, frais de banque et remboursement en capital.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

07-16 9. VERSEMENT OMH

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie le versement à l'OMH pour 2016 soit 1 748 \$ (1 221 \$ en 2015).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08-16 10. LISTE DES POMPIERS – 2016

**SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - LISTE OFFICIELLE DES POMPIERS 2016
CASERNE 45**

| | Nom | Prénom | Fonction | Téléphone maison | Cellulaire / paget |
|----|------------------|---------------|--|------------------------------|------------------------------|
| 1 | Lavoie | Francis | Directeur du Service incendie (Chef pompier) | 418 779-2119 | 581-246-4550 418-868-6265 |
| 2 | Leblanc-Breault | Jonathan | Capitaine (pompier) | 418 779-2830 | 418 509-8223 418 499-1030 |
| 3 | Rioux | Éric | Lieutenant (pompier) | 418 779-2341 418 779-2010 | |
| 4 | Beaulieu | Yves | Pompier | 418 779-3112 | |
| 5 | Bourgoin | Damien | Pompier | 418 779-2931 | |
| 6 | Caron | Luc | Pompier | 418-779-2658 | 418 551-1735 |
| 7 | Caron | Yves | Pompier | 418 779-2172 | |
| 8 | Denoncourt | Marc | Pompier | 581-246-2474 | |
| 9 | Leblanc-Breault | Étienne | Pompier | 418 779-3078 | |
| 10 | Malenfant | Manon | Pompier | 418 779-2059 | |
| 11 | Manseau | Pierre | Pompier | 418 779-2860 | |
| 12 | Marquis (Durand) | Maxime | Nouveau pompier | 418 779-2704 | 418 551-1746 |
| 13 | Morin | Gabriel | Pompier | 418 779-2609 | |
| 14 | Nilson | Matthew | Pompier | 581 600-8141 | |
| 15 | Rioux | Jean-Philippe | Pompier | 418 779-2664 | |
| 16 | Rodrigue | André-Bruno | Pompier | 418 779-2214 | |
| 17 | Sirois | Josée | Pompière | 418 779-3126 | |

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise cette liste des pompiers pour l'année 2016. Cette liste comprend 1 nouveau pompier (Maxime Marquis Durand) et 1 de moins (Guillaume Jacques) que celle de l'année dernière.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

09-16 11. CRSBP - COTISATION ANNUELLE – BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

Proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie au CRSBP la cotisation annuelle pour l'année 2016 soit 534 habitants x 3,72 \$ = 1986,48 \$ + achat livres 534 x 0,69 \$ = 368,46 \$ + taxes pour un total de cotisation annuelle de 2 707,60 \$.

Et pour le logiciel Symphony 534 habitants x 0,41 \$ = 218,94 \$ + taxes = 251,73 \$, pour un grand total de 2 959,33\$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10-16 12. QUOTE-PART ANNÉE 2016 – MRC TÉMISCOUATA

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer à la MRC de Témiscouata les quotes-parts ci-après décrites pour l'année 2016 :

| | En 2016 | En 2015 | En 2014 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Quote-part pour fonctionnement MRC | 5 983,68 | 6 088,23 | 5 494,26 |
| Quote-part pour révision schémas d'aménagement | 921.34 | 933,71 | 928,82 |
| Quote-part développement économique | 2 757.99 | 2 844,32 | 2 808,67 |
| Quote-part Pacte rural | 4 534.26 | 4 534,26 | 4 445,37 |
| Quote-part Piste cyclable | 174.10 | 175,23 | 169,63 |
| Quote-part Tronçon Monk | 10.60 | 0,00 | 130,31 |
| Quote-part Sentier national | 95.52 | 98,73 | 94,24 |
| Quote-part Fondation de la santé du Témiscouata | 65.84 | 67,90 | 67,05 |
| Gestion cours d'eau | 294.96 | 294,96 | 235,97 |
| Préfecture – Élections | 579.38 | 597,51 | 590,05 |
| Préfecture – Rémunération | 526.71 | 543,19 | 536,41 |
| Réseau d'interconnexion Radio | 470.93 | 224,07 | 221,27 |
| Schéma de couverture incendie | 1 580.12 | 1 629,58 | 1 619,22 |
| Gestion et exploitation Inforoute | 1 792.06 | 1 914,39 | 2 011,32 |
| Culture et communication | 526.71 | 543,19 | 536,41 |
| Fondation de L'UQAR | 0.00 | 0,00 | 0,00 |
| GO Matrice | 45.64 | 45,22 | 68,77 |
| Règlement d'urbanisme | 720.95 | 747,89 | 715,01 |
| Fosses septiques | 440.90 | 440,90 | 422,72 |
| Bandes riveraines | <u>1 258.79</u> | <u>1 258,79</u> | <u>1 258,79</u> |
| Total | 22 780.48 | 22 982,07 | 22 344,20 |

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11-16 13. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF ROULAMI ET BUDGET 2016

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles paie la quote-part en 2016 : 1 569.96 \$ pour le Transport adapté et collectif Roulami (en 2015 de 1 643.46 \$, en 2014 de 1 628,76 \$ et en 2013 de 1 708,14 \$).

Et qu'elle accepte leur Budget 2016 et adhère à leur service, de plus la municipalité approuve que la MRC de Témiscouata agisse à titre de mandataire, c'est-à-dire de porte-parole intermunicipal et gouvernemental.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12-16 14. ENVOI DES COMPTES DE TAXES

Les comptes de taxes devraient être postés le 21 ou 28 janvier. Le 1^{er} versement serait à la fin février

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles approuve l'envoi des comptes de taxes 2016 en janvier 2016.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13-16 15. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renomme les mêmes personnes pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Lac-des-Aigles pour l'année 2016, soient les suivantes.

- Siège numéro 1 : MM. Michel Dubé, conseiller municipal;
- Siège numéro 2 : Roger Boutot, contribuable résident;
- Siège numéro 3 : Berthier Beaulieu, contribuable résident;
- Siège numéro 4 : Normand Beaulieu, contribuable résident;
- Siège numéro 5 : Elzéar Lepage, conseiller municipal.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14-16 16. DEMANDE DE SUBVENTION - ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Pour 2016 : Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention de 35 000 \$ à M. Jean D'Amour, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à l'amélioration du réseau routier municipal.

Le projet priorisé en 2016 par le biais de cette subvention est la réfection - amélioration et l'ajout de glissières au chemin du Nord-du-Lac.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

15-16 17. PROGRAMMATION TAXE D'ESSENCE – PLAN D'INTERVENTION,..

Comme exigé dans le 1^{er} programme TECQ de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec le Programme TECQ 2014-2019 afin d'être autorisé à faire des Travaux de Priorité 4 – Voirie, la municipalité doit prouver par un Plan d'intervention (PI) qu'aucuns travaux de Priorité 1 – Aqueduc et égout ne sont nécessaires. En 2007-2008 CIMA avait fait notre Plan d'intervention (7500 \$) et Laboratoire de canalisations souterraines (LCS) inc. avait fait l'inspection télévisée des conduites. (3 500 \$).

La directrice générale a demandé à CIMA le coût pour un PI dans le cadre du nouveau Programme. Ces coûts sont admissibles, et ils sont de l'ordre de 8 250 \$ + taxes et ne comprennent pas les travaux d'auscultation (si nécessaire).

De plus aucuns travaux en régie ne sont admissibles.

Proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate officiellement CIMA+ pour procéder à la réalisation de notre Plan d'intervention tel qu'autorisé par le MAMOT (lettre du 20 novembre) et requis dans le cadre du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

16-16 18. PONTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Reçu lettre du Ministère des Transports du 17 décembre ayant pour objet : Ponts sur le réseau routier municipal concernant le pont du rang Bédard et celui du Nord-du-Lac.

Le 11 janvier 2016 le contremaître M. Berthier Beaulieu a communiqué avec M. Denis Ouellet, l'informant que la réfection du pont du rang Bédard avait été réalisée en 2015. Alors ce dossier est correct.

Et que pour le pont du Nord-du-Lac, il était demandé de refaire la couche d'asphalte mais le ministère n'en avait jamais mise une quand il en était le responsable, M. Ouellet vérifiera avec ses supérieurs et nous informera s'ils vont la mettre. Le 18 janvier nous avons reçu un courriel de M. Ouellet stipulant que nous n'avons pas à faire la couche d'asphalte car le pont n'en a jamais eu.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles effectue seulement les travaux de drainage au pont du Nord-du-Lac tel que demandé par le MTQ.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

17-16 19. FÉLICITATIONS – ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT

Pour 2016 : Reçu lettre d'information sur l'activité du Tournoi de pêche tenue samedi le 9 janvier. 149 cartes vendues à 20 \$ et 456 inscriptions à 5 \$. En 2015 : 140 cartes vendues et 281 inscriptions,...

Les membres de l'association de l'ensemencement sont : M. Régis Bérubé, président, M. Pierre Bossé, vice-président, Mme Jeannine Tremblay, secrétaire, MM. Daniel Beaulieu, Yves Beaulieu, Armand Bérubé, Brian Bérubé, Laval Bérubé, Joseph Bourgoin, Serge Demers, Elzéar Lepage, Mike Lepage et Jean-Marie Sirois.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite l'association de l'ensemencement pour le succès remporté lors de la tenue du tournoi de pêche sur glace samedi le 9 janvier 2016 sous la responsabilité du président M. Régis Bérubé et de son équipe.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

18-16 20. RENOUVELLEMENT ADHÉSION ADMQ

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ au coût de 726 \$ + taxes pour l'année 2016.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

19-16 21. ABAT-POUSSIÈRE

Warwick demandait 538 \$/ballot livré pour 15 ballots en 2015 (488 \$ en 2014).

Pour 2016 : 634 \$/ballot livré.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la directrice générale pour obtenir des prix de 3 fournisseurs... et ce sujet sera traité à la réunion du 1^{er} février.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

22. CHEMIN DU RANG BÉDARD

Informations : Les documents reçus de Mme Sylvie St-Pierre ont été envoyés dans notre dossier de la Réforme cadastrale.

Accusé réception que notre requête a été transmise à leur prestataire de services, pour qu'il y donne suite. « Dans l'éventualité où le résultat de son analyse foncière différerait de vos prétentions, celui-ci doit communiquer avec vous avant la fin du présent ».

23. CHEMIN DE SAINT-RÉMI

20-16 23.1 CHEMIN DE SAINT-RÉMI – ATTESTATION À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

De : municipalité squatec [mailto:urbanisme_squatec@hotmail.ca]

Envoyé : 11 décembre 2015 15:13 **À :** Francine Beaulieu <info@lacsdesaigles.ca>

Objet : Les marcheurs du Chemin Saint-Rémi

Je confirme que selon le règlement de zonage de la municipalité, les propriétés suivantes sont autorisées à recevoir des marcheurs:

Liste des propriétés

| Matricule | Adresse | Propriétaire | Zone | CUBF |
|--------------|---------------------------|---------------------------------------|---|------|
| 1615-23-7201 | 16, chemin des chalets | Linda Bouchard, Louis-Marie Thériault | Villégiature (V1) | 1000 |
| 1616-98-5654 | 57, rue Principale | Laval Bérubé, Jeannine Tremblay | Résidentielle (R1) | 1000 |
| 1617-83-5020 | 1, rue Bélanger | Pierre Lévesque, Nicole Marcil | Mixte (M3) | 1000 |
| 1717-00-2932 | 72, rue Principale | Linda Boutot | Mixte (M2) | 1000 |
| 1617-94-3075 | 97, rue Principale | Langis Bourgoïn | Mixte (M4) | 5821 |
| 1415-41-5051 | 64, Chemin du Nord-du-lac | Hubert Boutot | Exploitation agricole (EA/A) et Agro-forestière (EAF) | 8131 |

Pour les propriétés résidentielles, c'est un usage secondaire de type «Auberge ou gîte touristique» qui peut s'appliquer, pour la propriété commerciale, c'est l'usage secondaire «Résidence de tourisme, maison ou chalet». Advenant que les hôtes deviennent ambitieux, le règlement de zonage limite les usages secondaires en zone résidentielle, notamment quant à l'obligation qu'une personne résidant sur place gère l'usage secondaire et l'interdiction d'entreposer ou d'exposer à l'extérieur aux fins de cet usage secondaire. (Article 6.4 du règlement de zonage). N'hésite pas à me contacter s'il manque quelque chose. Bonne fin de journée,

Carl Pinard, Inspecteur en urbanisme urbanisme_squatec@hotmail.ca

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme que les établissements agissant comme centre d'hébergement sur son territoire, dans le cadre du Chemin de Saint-Rémi inc., sont conformes à la réglementation municipale d'urbanisme en regard des usages permis. Toutefois, cette attestation n'enlève en rien l'obligation de vérifier la conformité auprès de la C.P.T.A.Q.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

21-16 23.2 CHEMIN DE SAINT-RÉMI – DEMANDE D'ACCREDITATION POUR LES CENTRES D'HÉBERGEMENT

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate le Chemin de Saint-Rémi afin que les responsables puissent s'occuper de faire les demandes d'accréditation pour les centres d'hébergement qui seront sur le territoire de la Municipalité de Lac-des-Aigles.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

22-16 24. RADIO-CANADA

Suite à un appel de M. Patrick Bergeron de Radio-Canada Bas-Saint-Laurent et à l'information donnée qu'il y a des frais pour recevoir les copies de PV et que le site Internet municipal ne sera à jour que suite à une formation, nous avons reçu une demande par courriel, pour recevoir les PV (gratuitement),... Lire demande.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles l'informe que bientôt le site internet de la municipalité sera à jour et qu'alors il pourra obtenir tous les procès-verbaux,

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

23-16 25. BORNE FONTAINE

Pas rejoint M. Kelly par téléphone, alors lui ai posté le 7 janvier 2016 un rappel de comptes pour la borne fontaine pour la facture venue à échéance le 20-12-2015. Le 13 janvier reçu appel de sa compagnie d'assurances Bélair direct, qu'un 5% d'usure sera déduit de la facture et qu'un montant de 4 568.46 \$ nous sera payé suite à la signature de la quittance.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le montant soumis par Bélair Direct et mandate la directrice générale à signer la quittance devant Mme Nadia Castonguay comme témoin.

De plus, qu'elle annule le solde de la facture # 2193 au nom de Frank Kelly (d'environ 240,45 \$ dès la réception du paiement).

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

24-16 26. DEMANDE CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Lettre demandant un moyen d'entente pour l'accessibilité des locaux sans frais lors des journées de vaccination.

Depuis 2006 la location pour les 2 journées est facturée au Centre de santé. Cette année le coût était de 200 \$ qu'ils ont payés.

Proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte cette demande et ne facture plus les locations de salle pour les journées de vaccination.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

25-16 27. PROJET ÉTUDIANT

Les demandes de projet Étudiant d'Emploi d'été Canada doivent être faites avant le 26 février 2016.

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles monte un projet étudiant dans le cadre du programme Emploi d'été Canada, pour un étudiant collégial ou universitaire, au salaire minimum, pendant 8 semaines, sous la supervision de M. Berthier Beaulieu, contremaître pour effectuer des tâches d'entretien de pelouses,...

Et mandate la directrice générale Mme Francine Beaulieu, comme son représentant.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

26-16 28. **MANIFESTE POUR LA LANGUE FRANÇAISE**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le manifeste pour la langue française, reproduit dans l'encadré ci-dessous,

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Langue française et monde multipolaire : l'urgence d'une stratégie</p> <p>L'appel, dont nous avons pris l'initiative, lancé par quarante personnalités francophones très diverses, a été publié le 27 juin 2012 par un collectif de quotidiens de plusieurs métropoles francophones : le Devoir de Montréal, l'Orient-Le Jour de Beyrouth, le Soleil de Dakar, le Potentiel de Kinshasa, Mutations de Yaoundé et le Soir de Bruxelles</p> <p>Jean-Louis Roy et Dominique Gallet</p> |
| <p>Nous envisageons l'avenir de la langue française avec confiance. En dépit des fausses évidences. Un monde multipolaire émerge sous nos yeux. Il contribue manifestement à rééquilibrer les activités de la famille humaine non seulement dans les domaines économique, financier et politique, mais également dans les domaines culturel et linguistique. Sous toutes les latitudes, de la Chine à la Russie, du Brésil à l'Inde, des politiques linguistiques se décident, de nouveaux espaces linguistiques s'organisent et s'affirment.</p> <p>Cette nouvelle donne remet en cause l'idée même du monopole d'une langue unique dans la communication mondiale. Les grandes langues internationales qui se maintiendront ou qui surgiront ne le devront pas au simple fait du hasard. Elles le devront en grande partie à la manière dont seront exploités les atouts dont chacune dispose.</p> <p>Émergente, cette configuration culturelle et linguistique globale est une chance pour l'avenir mondial du français, langue qui dispose de larges atouts.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Par l'Histoire : au fil des siècles, la langue française s'est illustrée en portant très loin les outils critiques d'une pensée libre et singulière et les progrès des sciences. Elle a exprimé les grands principes des Lumières et les a offerts au monde. Successivement, elle a été l'instrument de l'émancipation sociale, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de l'émergence d'institutions pour la communauté des nations.2. Par son universalité : la langue française est utilisée sur toute la planète par de très nombreuses nations à l'intérieur d'elles-mêmes comme dans leurs rapports avec le monde, ainsi que dans les activités scientifiques et technologiques les plus avancées, de la génétique moléculaire à la conquête spatiale.3. Par son statut de langue de travail et de langue officielle du système des Nations unies et de nombreuses organisations internationales, continentales et régionales, et par le statut de la France de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.4. Par la démographie : avec la perspective de plus d'un demi-milliard de locuteurs francophones pour le milieu du siècle, principalement grâce à l'Afrique, mais également à la France qui devrait devenir le pays le plus peuplé du continent européen après la Russie. <p>Ces atouts sont considérables. Ils constituent des leviers puissants pour que la langue française, dans le respect de la diversité des langues et des cultures des peuples qui composent l'espace francophone, continue à jouer le rôle qui est le sien depuis des siècles. Ces leviers, que d'autres nous envient, doivent être saisis avec détermination et constance.</p> <p>En priorité, les décideurs des secteurs public et privé du monde francophone doivent quitter le modèle dominant qui a façonné leur existence au siècle dernier et ajuster leurs choix au monde multipolaire tel qu'il advient. La soumission, la démission et la résignation linguistiques constituent les véritables menaces pour l'avenir de notre langue.</p> <p>Le «tout anglais» constitue une obsession d'un autre temps et d'un autre monde. Il est une impasse d'où il faut au plus vite sortir dans l'intérêt des peuples ayant le français en partage. Notre confiance en l'avenir de la langue française n'est pas naïve. Elle appelle une vigoureuse politique d'affirmation linguistique. Cette politique doit comprendre notamment :</p> <ol style="list-style-type: none">1. L'application stricte des législations linguistiques nationales quotidiennement bafouées par les intérêts particuliers et le conformisme ambiant, aussi bien dans les secteurs public que privé, notamment pour le français langue du travail.2. La diversification de l'enseignement des langues étrangères et des filières bilingues vers plusieurs grandes langues dont celles des pays émergents (arabe, chinois, espagnol, portugais).3. L'exigence de la publication en français, et dans d'autres langues si nécessaire, de tous les travaux issus de la recherche médicale et scientifique publique dans l'ensemble des pays francophones.4. La circulation facilitée pour les étudiants, les écrivains et les artistes, ainsi que les chercheurs de l'espace francophone tant il est évident qu'il n'y a pas de francophonie si les francophones sont interdits de circulation dans cet espace.5. Un appui massif à la numérisation des patrimoines anciens et vivants de l'ensemble des pays francophones afin d'assurer la présence du français et des langues partenaires dans l'espace virtuel devenu un lieu essentiel de communication, de mobilisation et de rassemblement.6. Le renforcement de la recherche sur les systèmes de traduction automatique et leurs implications industrielles, afin d'assurer la présence du français parmi les grandes langues pivots qui s'imposeront dans l'intercommunication planétaire.7. La priorité d'une politique bilatérale et multilatérale, forte et pérenne, en direction de l'Afrique francophone pour le développement optimal de son système éducatif.8. L'utilisation de la langue française par les représentants des pays francophones dans les organismes internationaux. <p>Il ne s'agit pas pour le monde francophone de se dresser contre la langue anglaise ou contre toute autre langue. Il s'agit d'ouvrir nos yeux sur la réalité nouvelle, et de mettre en œuvre, dans le contexte de la mondialisation multipolaire, une stratégie offensive pour la langue française, qui assurera son avenir en valorisant ses nombreux atouts. Nous appelons les citoyens des pays francophones à exercer leur vigilance individuelle et à développer leur mobilisation collective pour que soit respecté l'usage de notre langue mondiale en partage. Nous appelons fermement nos gouvernements à réviser leur politique et leur pratique linguistiques, à abandonner les discours de circonstance sur la francophonie et à relever le défi de l'affirmation déterminée de la langue française dans la polyphonie du nouveau monde.</p> |

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

27-16 29. QUILLETHON LORRAINE OUELLET CASTONGUAY DU 6 AU 14 FÉVRIER 2015

En 2016 : Invitation à participer au 21^e quillethon qui aura lieu du 6 au 14 février au Salon de quilles Témis 20 \$/participant. Les profits seront versés à Ligne de vie du Témiscouata.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'inscription de 2 personnes au Quillethon et rembourse le conseiller Michel Dubé 40 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

28-16 30. FÉLICITATIONS - ÉCOLES

L'école secondaire Vallée des Lacs a été classée dans le Top 10 des écoles du Québec avec une note de 8.2 dans le palmarès des écoles publiques de l'Institut Fraser publié le 6 novembre.

Ce palmarès fait aussi le classement par régions. Au Bas-Saint-Laurent, les cinq écoles publiques les plus performantes sont situées au KRIB. L'École secondaire de Saint-Michel-du-Squatec, Pohénégamook, Cabano, Rivière-du-Loup et Dégelis.

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les équipes-école de l'école secondaire Vallée des Lacs et de l'école primaire du secteur, pour avoir obtenu ce classement et les incite à poursuivre leur très bon travail.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

29-16 31. MONTS NOTRE-DAME

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles débourse sa contribution pour l'année 2016 au montant de 534\$ correspondant à 1 \$/capita tel qu'adopté par la résolution # 309-15.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30-16 32. ZUMBA

Demande de Mme Martine Thériault pour poursuivre le Zumba en 2016 les mardis soirs de 18 h 45 à 19 h 45 et aussi la possibilité pour un Zumba enfant probablement les jeudis (à confirmer) afin d'obtenir la salle gratuitement ces soir-là.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter gratuitement la salle communautaire pour la formation de Zumba prévue pour 10 semaines pour 10 à 20 personnes débutant le 26 janvier et aussi pour le Zumba enfant probablement les jeudis.

La salle doit être remise propre après chaque utilisation.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

31-16 33. ENTREPRISES CAMILLE OUELLET ET FILS

Le débitmètre fonctionne bien.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte la facture 51170 pour le débitmètre tel que soumissionné à 6 239 \$ + taxes moins le crédit sur la facture 51393 au montant de 700 \$+ taxes, pour un total de déboursé de 6 368.46 \$ taxes incluses.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

34. AFFAIRES NOUVELLES

32-16 34.1 CONSTAT

Reçu constat d'infraction de Contrôle-routier Québec pour charge excédant celle permise.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale Mme Francine Beaulieu à plaider coupable en son nom et l'autorise à acquitter cette amende de 260\$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33-16 34.2 PACTE RURAL

Proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la MRC de réserver et déboursier la somme de 2000 \$ de l'ancien Pacte rural pour la route des Monts-Notre-Dame et que cette résolution soit acheminée à M. Claude Bourgoïn à la MRC et c.c. à M. Hugo Belzile coordonnateur du projet dans les locaux de la SADC.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

34-16 34.3 BIBLIOTHÈQUE

Lettre du comité demandant le déboursé de l'aide pour 2016 soit 2000 \$.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande et autorise la directrice générale à émettre le chèque tel que budgétisé (# GL 02-70290-959) de 2000 \$ au Comité de la bibliothèque.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

34.4 CPTAQ-COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Le maire fournit des informations sur un futur projet d'une nouvelle construction résidentielle cette année,... possibilité d'appliquer l'article 59, l'inspecteur s'occupe du dossier.

34.5 POMPIERS

2 sorties pour fausses alarmes ont eu lieu au Bar Le Repair. Des informations seront prises auprès de la MRC concernant les constats à émettre et une lettre sera écrite afin d'informer Mme Manon Bourgoïn, propriétaire du bar de la possibilité d'obtenir une facture ultérieurement et de voir à réparer son système et/ou prévenir ses locataires.

AVIS
DE MOTION

34.6 SOUFFLEUSE - SIGNALÉUR

Avis de motion est donné par Mme Nadia Sheink, conseillère qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement qui aura pour objet entre autres la non obligation d'avoir un signaleur devant la souffleuse,...

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

35-16 35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale